MOULIN des MASSONS

COMPTE-RENDU RÉUNION DE BUREAU

Mercredi 8 juillet 2026

Présents : Élise Barou, Joëlle Épinat, Joël Épinat, Jean-Marc Grange, André Laurent, Martine Murat, Jean-Paul et Michelle Palmier, Frédéric Peyron, Jean-Yves Peyron, Michel Presle, Janine Tissot.

Lieu de réunion : Moulin des Massons

Prochaine réunion de bureau : Mercredi 9 septembre 2026 à 18h au Moulin.

En préalable de la présente réunion, le Président organise une minute de recueillement à la mémoire de Gérard LAURENT adhérent de l'association et membre du Conseil d'administration, décédé le 4 juillet 2026 et dont les obsèques sont prévues le 10 juillet 2026 à 15h à St-Marcellin-en-Forez.

CONFIDENTIEL

1 – APPROBATION COMPTE-RENDU BUREAU du 3 juin 2026 :

Le bureau approuve ce compte-rendu, - qui en conséquence devient procès-verbal - envoyé par mail au bureau et mis en ligne sur l'Intranet.

2 – POINT DE SITUATION DU PRÉSIDENT :

2.1 – Fréquentation en baisse :

Le président exprime sa déception au regard de la fréquentation en baisse depuis le début de la saison 2026. Cette situation liée sans doute au contexte économique général et à la météo caniculaire, est observée aussi au niveau du CODIR Tourisme sur signalement de Jean-Marc qui précise aussi que les informations sur le Moulin sont bien relayées dans les parutions de l'Office de Tourisme Loire Forez.

2.2 – Service civique – durée 6 mois :

En l'absence de candidat pour cette saison, une relance de notre offre sera faite début 2027. L'appel à candidature sera provisoirement retiré.

2.3 – Vente en ligne opérationnelle :

Ce dispositif est désormais opérationnel.
David Flandin Sté Site Line, créateur du site Internet du Moulin a opéré l'ajustement nécessaire pour lever le blocage momentané observé sur les réservations des Enquêtes Game.

2.4 – Concert 18 juillet en soirée de la Fête du Moulin :

Compte tenu de la canicule et du risque d'incendie, un éventuel arrêté préfectoral pourrait en interdire la tenue. Il faudra aussi voir avec la commune si il est nécessaire d'avoir une autorisation pour ce concert.

Wait and see.

2.5 – Maélys Poyet et Théa Boundaoui – embauches ½ temps les après-midis :

La prise de poste de Maélys Poyet embauchée à ½ temps pour le mois de juillet 2026 se passe bien et elle sera opérationnelle pour le guidage dès les prochains jours.

Théa Boundaoui prendra ses fonctions pour le guidage et l'accueil à ½ temps à partir de début août 2026.

2.6 – Casse de bouteilles lors de livraison :

Lors de cette dernière livraison au moulin, un palette non sanglée dans le camion a été endommagée avec verres cassés lors du transport.

Laetitia seule présente à ce moment-là a dû passer 2h30 pour aider le chauffeur à débarrasser la palette. Courrier a été fait par le président pour demander le dédommagement au fournisseur, pour ce temps de salariat.

2.7 – Nouveaux bénévoles à recontacter :

Marie-Claude et Éric Boilley, Marie-Ange Caddoux, Jacqueline Berckmos qui se sont manifestés dans les mois précédents pour être bénévoles, seront recontactés par Janine.

Anne-Marie Briand regrette d'être peu sollicitée dans le planning du Moulin. Élise se charge de la contacter pour la convier à venir en aide certains jours dont le 22 juillet à la boutique.

2.8 – Ouverture au public jusqu'au 13 septembre 2026 :

Compte tenu de la faible fréquentation en ce début de saison estivale, le Bureau décide de prolonger l'ouverture du Moulin au public jusqu'au 13 septembre 2026 les après-midis de 14h à 18h avec visites guidées à 14h30 et 16h.

3 – POINT FINANCIER :

3.1 - Comparatif des ventes (Jean-Marc) :
Le total mensuel du comparatif des ventes de juin 2026 baisse de 4.500€ € par rapport à juin 2025.
Les ventes d'huiles de juin 2026 baissent de 1.912€ / juin 2025.
Les entrées/visites de mai 2026 sont en baisse de 1.600€ par rapport à juin 2025.
La baisse depuis début 2026 est de 9.838€ par rapport au 1er semestre 2025 soit une diminution de -4.48%
L'échéancier des factures à percevoir s'élève à 5.000€.

3.2 – Monnaie pour caisse boutique (Michelle) :
Afin d'avoir en boutique la petite monnaie indispensable pour les week-ends, le Bureau demande que Magali à la clôture du jeudi soir, pointe la caisse boutique afin d'y mettre la petite monnaie nécessaire pour 3 jours. Cette monnaie est prise dans la « caisse des marchés ».
Cette solution simplifie la tenue de caisse pendant les WE avec intervention d'une seule et même personne pour cette manipulation.

3.3 – Caisse « prix libre » pour le concert du 18 juillet 2026 :
Une caisse marquée « prix libre » en carton fermée avec une fente sera à l'entrée du site le long de la salle JBC, et gérée par des bénévoles pour l'accueil du public.

3.4 – Plate-forme agréée PennyLane (Jean-Marc) permet les factures mais aussi les devis.

CONFIDENTIEL

4 – POINT SUR LES COMMISSIONS :

4.1 – Travaux présentés par Jean-Yves

Panneau Châtelneuf changé et installé par Jean-Yves, Daniel Proriol et Jean-Michel Thizy.

– Prochaine séance travaux mercredi 29 juillet a/c 8h. pour :

Remettre le grillage de clôture le long du Chemin du bief (crampillons à acheter par Joël)
Changer planches du bas de l'abri à outils près de la chambre froide
Replacer le passe-têtes au même endroit (remplacement panneau dégradé et refait)

- **Sanitaire extérieur :** cellule préfabriquée commandée le 2 juillet coût environ 3.800€ TTC
  Pour le bardage bois de ce WC, Jean-Yves se charge de trouver une solution.

- **Pellets pour chaudière commandés par Jean-Yves** (7 tonnes dont 2.4 tonnes pour le Moulin) livrés le 28 juillet.

- **Pompe à bélier à installer** comme nouvelle attraction pour le public. La meule posée vers le « parking privé » du Pré de la Planche pourrait servir de socle, telle que proposée par Jean-Yves.

4.2 – Boutique (Michelle) :

- Lentilles Ferme des Bornes, arrêt de ce produit par le fournisseur pour l'instant

- 25 paniers (valeur 50€) commandés par le club de voiture Alpine BS Racing, à fournir pour mi-août. Composition panier : sac toile de jute + ¼ colza bio + sablés noisettes + farine tourteau de noisette + miel 500gr + bonbons + croc apéro, soit un total de 51.40€ arrondi à 50€.
  Le Bureau valide cette proposition de contenu du panier et en confie la gestion à Michelle.

- Contacter les comités d'entreprise pour promotion de nos visites et de nos huiles (suggestion de Jean-Paul).

4.3 - Animations :

Réunion animation mercredi 5 août à 10h., pour bilan Fête du Moulin/concert du 18 juillet.

CONFIDENTIEL

5 – QUESTIONS DIVERSES :

5.1 – Marché de Noël à Montbrison - 2 WE - les 11-12-13 et 18-19-20 décembre 2026 :

Le Bureau décide de postuler aux 2WE. (date limite d'inscription : 10 juillet)
Jean-Marc se charge de porter les documents d'inscription au Comité des Fêtes dès demain, pour un chalet bois au tarif de 460€ pour 2WE.

5.2 – Marché de Noël à Chazelles-sur-Lyon samedi 5 décembre 2026 :

Le bureau décide de participer – tarif gratuit – sous chapiteau éclairé**.**

5.3 – Clinique Nouvelle du Forez – Expo-vente demande Comité Social d'Entreprise Mme Barbe :
Suite au contact pris par Janine avec Mme Barbe (tél : 06.42.03.14.57), celle-ci nous recontactera à l'automne car pour l'instant l'équipe du CSE tout juste élue est en train de se mettre en place (Réponse donnée par mail au Bureau le 10 juin).

6 – INFORMATIONS DIVERSES :

6.1 – Pass'Forez mis en place par l'OT Loire-Forez - validité jusqu'au 30/04/27 (Martine) :
Brochures Pass'Forez livrées par l'OT, mises en boutique avec mode d'emploi et à proposer au public.
À la délivrance du livret : tarif normal pour l'entrée.
Si brochure présentée par visiteur : tarif de groupe pour les visiteurs concernés avec apposition d'un petit tampon en page 9 de cette brochure + renseigner une feuille statistique en boutique.

6.2 – Réunion associations St-Bonnet-le-Courreau avec nouveaux élus du conseil municipal :
Joëlle rend compte de cette réunion du 26 juin où elle représentait le Moulin.

- Laetitia Maisse - tél : 06.08.63.44.87 - est la référente à contacter pour le Moulin des Massons
- Adresse à utiliser pour contacter par mail : beal.emmanuel@orange.fr
- Fiche de renseignements à mettre à jour et à compléter par Magali pour envoi à la Mairie
- Envoi à faire à la Mairie du CR AG 28/02/26 du Moulin
- Déclaration débit de boisson, droit à 5/an pour chaque association
- Inventaire fait des biens à prêter ou louer pour chaque association
- Possibilité de faire imprimer des flyers d'associations en Mairie
- Article à prévoir pour parution dans bulletin communal et à envoyer à l'automne
- Suite à fermeture bar « Cœur du Forez », les associations se relaieront pour tenir buvette au bourg
- Prochaine rencontre avec associations : 25/09/26

6.3 – Nettoyage chemin pour Enquête Game Trésor du Moulin par Mairie de Châtelneuf :
Le Président adressera un mail de remerciements à la Mairie.

CONFIDENTIEL

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.
St-Bonnet-le-Courreau, le 10 juillet 2026

La Secrétaire : Janine Tissot

Le Président : André Laurent